RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A PAS D'OURSON 4

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 10000 €

177 RUE VICTOR HUGO 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE

RCS COMPIEGNE 913572186

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 24/01/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

ANM FM NSM MM NM

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés la cession de 4000 parts sociales pour un montant de 100 euros de la Société détenues par AHMED NASSER MUNSOOR en date du 27/12/2024, à l'associé cessionnaire suivant : Mme NADINE SARAH MOSAHEB, résidant [redacted] né(e) le [redacted] à [redacted]

Par la présente, conformément à l'article 1424 du Code civil, Mme MERZAKA MUNSOOR, conjoint de AHMED NASSER MUNSOOR, prend acte de la cession de biens communs et y donne son consentement. Par la présente, conformément à l'article 1832-2 du Code civil, il est pris acte par M. NASIF MOSAHEB, conjoint de NADINE SARAH MOSAHEB, cessionnaire des parts sociales, de l'emploi de biens communs. M. NASIF MOSAHEB renonce définitivement à revendiquer la qualité d'associé au titre de cette opération.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés la cession de 500 parts sociales pour un montant de 10 euros de la Société détenues par AHMED NASSER MUNSOOR en date du 27/12/2024, à un nouvel associé : la société CAPITAL INVESTING, SARL au capital social de 1000 euros, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 938321643, ayant son siège social au 13 Rue de l'Abreuvoir, 60270 Gouvieux, France, dûment représentée par FAYSAL MUNSOOR.

Par la présente, conformément à l'article 1424 du Code civil, Mme MERZAKA MUNSOOR, conjoint de AHMED NASSER MUNSOOR, prend acte de la cession de biens communs et y donne son consentement.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

ANM FM NSM MM NM

Il est pris acte par les Associés la cession de 4500 parts sociales pour un montant de 100 euros de la Société détenues par FAYSAL MUNSOOR en date du 27/12/2024, à un nouvel associé : la société CAPITAL INVESTING, SARL au capital social de 1000 euros, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 938321643, ayant son siège social au 13 Rue de l'Abreuvoir, 60270 Gouvieux, France, dûment représentée par FAYSAL MUNSOOR.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

FAYSAL MUNSOOR, associé(e)



AHMED NASSER MUNSOOR, associé(e)



ANM FM NSM MM NM

NADINE SARAH MOSAHEB, associé(e)



AHMED NASSER MUNSOOR, Cédant de parts sociales de la Société



NADINE SARAH MOSAHEB



AHMED NASSER MUNSOOR, Cédant de parts sociales de la Société





FAYSAL MUNSOOR, Cédant de parts sociales de la Société

ANM FM NSM MM NM





MERZAKA MUNSOOR, Conjoint de l'Associé cédant



MERZAKA MUNSOOR, Conjoint de l'Associé cédant



NASIF MOSAHEB, Conjoint de l'Associé cessionnaire

